

HANDICAP INTERNATIONAL

RAPPORT FINAL

POUR UNE MEILLEURE INCLUSION EDUCATIVE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LA REGION SOUSS MASSA DRAA (SMD)

DU 18 AVRIL 2014 AU 31 DECEMBRE 2015



FEVRIER 2016

TABLE DES MATIERES

I.	Objectifs :	4
II.	Ressources :	5
	2.1. Ressources humaines :	5
	2.2. Ressources techniques et financières :	6
III.	Résultats :	7
	3.1. Estimation de l'état d'avancement des activités :	7
	3.2. Principales activités réalisées :	7
	3.3. Contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre, leçons apprises et connaissances acquises suite aux études, évaluations menées durant l'année	25
	3.4. Partenariat et collaboration inter-agences : impact sur les résultats.	25
	3.5. Autres points et questions transversales pertinents.	25
IV.	Futur plan d'action	26
	4.1. Actions prioritaires planifiées pour surmonter les obstacles, renforcer le partenariat et consolider les acquis en s'inspirant des leçons apprises de la période précédente.	26
	4.2. Principaux ajustements dans les stratégies, cibles ou résultats-clés planifiés	27
	4.3. Budget prévisionnel (en indiquant les écarts de financement)	27

LISTE DES ACRONYMES

AREF	Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
CLIS	Classe d'intégration Scolaire
CRDPH	Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées
EI	Éducation Inclusive
ESH	Enfants en Situation de Handicap
HI	Handicap International
MDS	Ministère de la Solidarité, de la femme, de la famille et du développement social
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
OPH	Organisations de Personnes Handicapées
PAGESM	Projet d'appui à la gestion des Établissements Scolaires au Maroc
PE	Projet d'établissement
PEI	Projet éducatif individuel
SMD	Souss Massa Drâa

LISTES DES ANNEXES

- Annexe n° 1** : Version finale du Référentiel de formation des enseignants
- Annexe n°2** : Termes de référence de la mission d'accompagnement des enseignants et des directeurs
- Annexe n° 3** : Note méthodologique de la mission d'accompagnement des enseignants et des directeurs
- Annexe n° 4** : Outil d'observation et d'accompagnement
- Annexe n°5** : Rapport de la mission d'accompagnement des enseignants et des directeurs
- Annexe n°6** : Rapport de mission d'élaboration des projets éducatifs individuels
- Annexe n° 7** : Exemple d'un projet d'établissement inclusif élaboré par un directeur d'une école pilote
- Annexe n°8** : Document imprimé de la formation du projet d'établissement inclusif
- Annexe n°9** : Référentiel d'élaboration des projets éducatifs individuels
- Annexe n°10** : Fiche technique du processus d'appareillage des enfants en situation de handicap
- Annexe n°11** : Texte de l'appel Souss Massa Drâa
- Annexe n°12** : Livret de success stories
- Annexe n°13** : Livret technique de capitalisation du projet
- Annexe n°14** : Présentation power point de capitalisation du projet
- Annexe n°15** : Fiche de séminaire de restitution des résultats du projet
- Annexe n°16** : Communiqué de presse de restitution des résultats du projet
- Annexe n°17** : Revue de presse du séminaire de restitution des résultats du projet
- Annexe n°18** : Présentation Benchmark de l'éducation inclusive

I. Objectifs

S'ils reçoivent les mêmes possibilités d'accès à l'école, les enfants en situation de handicap (ESH) peuvent mener une vie enrichissante et contribuer à la vitalité sociale, culturelle et économique de leur communauté. L'éducation est la voie d'accès à une participation pleine et entière à la société. Elle revêt une importance particulière pour les enfants handicapés, qui souffrent souvent d'exclusion du fait de leur exposition accrue au risque de pauvreté en comparaison de leurs pairs non handicapés. Ils ont à surmonter plus d'obstacles du fait de leurs incapacités et des nombreuses contraintes imposées par la société¹.

En principe, tous les enfants ont le même droit à l'éducation. Au Maroc, les enfants handicapés en sont privés de manière disproportionnée, ce qui compromet leur capacité à jouir pleinement de leurs droits de citoyens et à jouer un rôle valorisant au sein de la société, principalement par le biais d'un emploi rémunéré.

En effet, sur une population évaluée à près de 231.000 ESH âgés de 4 à 15 ans, 32,4% seulement sont scolarisés, selon l'enquête nationale sur le handicap réalisée en 2004. 6 de ces enfants sur 10 n'ont jamais fréquenté l'école. Le taux de scolarisation des ESH âgés de 4 à 15 ans enregistre de fortes disparités selon le milieu de résidence : 40% en moyenne dans le milieu urbain, contre près de 30% dans le milieu rural.

La région de Souss-Massa-Drâa (SMD) regroupe environ 10% de la population marocaine, dont une majorité (60%) vit dans des zones rurales souvent isolées et sous-équipées en services de base. Le taux de pauvreté s'y élevait en 2004 à 18,9%, classant la région en 15^{ème} position sur 16. Si le nombre de CLIS publiques est passé de 14 à 47 de 2004 à 2014, l'intégration scolaire des ESH demeure très problématique en milieu rural où moins d'écoles sont accessibles et aménagées. Grâce à son tissu associatif et institutionnel dynamique, la région permettra quant à elle d'approfondir l'expérimentation de solutions spécifiques aux territoires ruraux et fortement paupérisés.

Un diagnostic de la situation de scolarisation des ESH a été réalisé en 2013 par l'académie régionale de l'éducation et de la formation de la Région SMD en partenariat avec l'UNICEF et Handicap International. Il a permis de mettre en évidence les nombreuses difficultés et barrières limitant encore l'inclusion des ESH dans le système scolaire, à savoir :

- Les modèles et les dispositifs disponibles actuellement pour la scolarisation des ESH ne répondent pas pertinemment à la volonté politique claire et à l'engagement sincère du royaume en matière de l'éducation de ses enfants.
- Les attitudes négatives à l'égard des enfants en situation de handicap demeurent et sont liées à des facteurs culturels mais aussi à une connaissance limitée des capacités des enfants en situation de handicap et de leur droit à une scolarisation de qualité.
- Le non accès des enfants en situation de handicap à une éducation inclusive de qualité est en partie la conséquence d'un manque de formation initiale et continue des cadres pédagogiques pour la prise en charge pédagogique et administrative de ces enfants, et d'infrastructures ne respectant pas les normes internationales pour faciliter l'accessibilité physique aux écoles et aux classes.

Afin de répondre à ces barrières, un projet intitulé « Pour une Meilleure Education Inclusive dans la région Souss Massa Drâa » a été mis en œuvre par Handicap International (HI) en partenariat avec

¹ « La situation des enfants dans le monde 2013 : les enfants handicapés », UNICEF, Mai 2013.

l'Académie Régionale de l'éducation et de la formation de la région SMD avec le soutien financier de l'UNICEF pour une durée de 20 mois, allant d'avril 2014 à décembre 2015.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Maroc pour la réalisation d'une éducation équitable. Il répond parfaitement aux orientations de la nouvelle réforme lancée cette année pour le secteur de l'éducation, ainsi qu'aux recommandations mentionnées dans la vision stratégique 2015-2030, élaborée par le conseil supérieur de l'éducation et de la formation et de la recherche scientifique, notamment dans le levier 4 « Garantie du droit d'accès à l'éducation, à l'enseignement et à la formation pour les personnes en situation d'handicap ou à besoins spécifiques ». Le projet constitue par ailleurs une réponse aux engagements internationaux du Maroc suite à la ratification de la convention des droits de l'enfant et la convention des droits des personnes en situation de handicap.

Porté administrativement et coordonné par Handicap International (programme Maghreb), le projet est intervenu principalement à 3 niveaux :

- Le renforcement des capacités des inspecteurs pédagogiques, des enseignants et des directeurs des établissements scolaires afin d'adopter une approche inclusive,
- La sensibilisation du grand public sur le droit des enfants en situation de handicap à une éducation inclusive de qualité à travers notamment des campagnes de sensibilisation dans les écoles et les espaces publics,
- Le plaidoyer et la mobilisation des décideurs grâce au comité de pilotage national, à l'organisation des séminaires nationaux de partage et à la production d'outils de communication tels que le film sur l'éducation inclusive et le document de capitalisation du projet.

Le présent rapport couvre la durée totale du projet, soit la période du 18 avril au 31 décembre 2015.

II. Ressources

2.1. *Ressources humaines*

La mise en place des actions du projet a nécessité l'intervention de plusieurs personnes ressources de l'équipe nationale, régionale et internationale de Handicap International, et également des experts nationaux externes :

- La coordination technique du projet a été assurée par la coordinatrice éducation inclusive de la mission Maroc de Handicap International (salariée locale HI), en lien direct avec le coordinateur opérationnel Maroc (salarié local HI). Elle a été notamment chargée de coordonner la programmation de l'ensemble des activités, de mettre en place les outils et procédures de planification et suivi et d'assurer le reporting du projet. La mise en œuvre des activités a été appuyée par la chef de projet de la région SMD (salariée locale HI) qui a été également responsable de l'accompagnement des partenaires au niveau de la région SMD.
- Le coordinateur opérationnel régional du programme Handicap International Maghreb (salarié international HI) a appuyé l'équipe projet pour l'élaboration des outils et procédures de planification et suivi du projet et assurer un reporting de qualité au projet.
- Le coordinateur technique régional du programme HI Maghreb (salarié international de HI), a apporté un appui à l'équipe projet dans l'élaboration des termes de référence des missions programmées dans le cadre du projet.
- Le référent technique éducation inclusive de la Fédération Handicap International (salarié international basé à HI-Luxembourg) a appuyé l'équipe du projet sur les aspects techniques, que ce soit au niveau stratégique ou opérationnel. Dans ce cadre, il a assuré une mission de terrain en janvier 2015 pour amener l'équipe de projet et les partenaires à une réflexion sur le cadre technique